

Souveraineté La Solution inc.

Pénalités pour nos ingénieurs et compagnies québécoises

Au Québec, à la première journée d'ouverture de session le gouvernement au pouvoir, après la déclaration d'indépendance du Québec, doit adopter en deuxième lieu une loi pénalisant nos ingénieries ainsi que toute compagnie québécoise qui a été formellement identifiée comme ayant fait de la collusion, en les empêchant de se vendre peu importe le prix, surtout pas à des mains étrangères qui sont implantées ici ou pas.



Il faut réaliser que nous les avons subventionné sous toutes les formes (soutien financier, création d'emplois, exemptions de taxes ou réductions, prêts à bas intérêts ou sans intérêts, etc.)

Toutes les compagnies et tes firmes de génie conseil qui ont pris part de près ou de loin à la collusion, au bout du compte ont fait payer tous les contribuables québécois et ont hypothéqué toutes les générations présentes et futures de la nation québécoise. Que le gouvernement en place évalue l'ampleur des dommages en terme de dollars pour chaque participant et pour les pénalités et le montant attribué sous forme d'argent, parts ou biens de travail selon le choix du gouvernement et ses priorités selon les besoins et le social de la nation québécoise..

Suggestion:

Que leurs pénalités soient la réalisation du monorail, ingénierie, matériel, conception de lignes, stations avec les arrêts et les départs, fabrication de wagons. Mettons nos usines vacantes à profit, telles que: la Gaspésia en Gaspésic, Magnola à Asbestos, Hyundai à Bromont et bien d'autres en Abitibi, au Saguenay, au Lac St-Jean, à Valleyfield, en Outaouais, à Baic-Comeau, à Sept-Iles, etc.

Besoins:

- Pont Champlain.
- Monorail dans toutes les régions du Québec.
- Voitures électriques avec rechargement de 220 V. domestique.
- Achats de bateaux fabriqués au Québec pour notre marine marchande.
- Création d'une bourse québécoise.
- Création d'un fond d'aide à nos PME.
- Achats d'avions fabriqués au Québec pour un transporteur national.
- Construction d'un port de mer en eaux profondes au Québec, sur la côte Est de la Mer d'Hudson.
- Ligne électrique pour nos trains de tourisme. Et bien d'autres.

